

Un homme d'Ottawa plaide coupable à une accusation liée au terrorisme

Écrit par L'actualité

Mercredi, 17 Septembre 2014 17:35 -

OTTAWA – Un homme d'Ottawa a causé la surprise, mercredi, en plaidant coupable à une accusation de possession d'explosifs avec l'intention de causer des blessures.

L'homme de 34 ans, Hiva Mohammad Alizadeh, n'aura donc pas à subir son procès en février tel que prévu.

M. Alizadeh, ancien étudiant en technologie du génie électrique de Winnipeg, a été arrêté en août 2010 en compagnie de deux autres hommes en lien avec un présumé complot terroriste.

La police avait alors saisi des écrits, des vidéos et des manuels terroristes en plus de dizaines de cartes à circuit électrique, des gadgets créés pour détoner à distance des bombes artisanales, selon la Couronne.

M. Alizadeh a conclu avec la Couronne une entente assortie d'une peine de 24 ans de prison. L'accusé a déclaré au juge Colin McKinnon que le temps passé en prison jusqu'à maintenant lui avait ouvert les yeux. Il a indiqué qu'il n'avait pas toujours adhéré à «ce courant maléfique de pensée» et qu'il voulait assumer les conséquences de ses gestes.

Le juge lui a rappelé qu'il serait marqué par ce qu'il a fait.

«Vous êtes désormais un terroriste reconnu, a-t-il souligné. Vous avez couvert de honte votre famille, votre communauté et les musulmans attachés à la paix à travers ce pays. Vos gestes ont été égoïstes à l'extrême et vous obligeront à faire face à la dérision et à l'outrage aujourd'hui et dans l'avenir.»

En tenant compte du temps déjà passé derrière les barreaux — calculé à six ans —, M. Alizadeh fait face à un maximum de 18 ans additionnels en prison. Il a accepté de ne pas faire de demande de libération conditionnelle avant au moins neuf ans.

Un homme d'Ottawa plaide coupable à une accusation liée au terrorisme

Écrit par L'actualité

Mercredi, 17 Septembre 2014 17:35 -

«Comme nous le voyons tous les jours dans les médias, la menace terroriste est un enjeu mondial et les menaces à la sécurité nationale du Canada sont très réelles, a indiqué dans un communiqué le ministre de la Sécurité publique du Canada, Steven Blaney. Ce cas nous rappelle que la stratégie antiterroriste du Canada fonctionne afin de déceler les menaces et de protéger les Canadiens.»

Deux autres accusations liées au terrorisme déposées contre Hiva Mohammad Alizadeh ont été abandonnées.

L'homme, qui a obtenu la citoyenneté canadienne en 2007, est né en Iran de parents kurdes.

Dans un exposé conjoint des faits, M. Alizadeh a admis s'être rendu en Iran en mars 2009 avant de se faufiler en Afghanistan, où il a participé pendant environ deux mois à un camp d'entraînement terroriste dirigé par des islamistes.

On lui a alors enseigné à utiliser des armes à feu, notamment des AK-47 et des armes de poing. Il a également appris à assembler des explosifs artisanaux contrôlés à distance avec un expert en fabrication de bombes, Westa Omar, qui avait personnellement participé à la préparation de tels dispositifs devant être utilisés contre les troupes de la coalition en Afghanistan.

À son retour au Canada en juillet 2009, il a fait entrer au pays différents dispositifs électroniques et des vidéos de propagande djihadiste violentes qu'il prévoyait publier sur YouTube.

Il s'est préparé à former une cellule terroriste à Ottawa, utilisant la propagande et sa force de persuasion pour tenter de radicaliser le technicien hospitalier Misbahuddin Ahmed, qui a finalement accepté de rejoindre le groupe.

M. Ahmed a été reconnu coupable, en juillet, de deux accusations liées au complot. Il attend actuellement de connaître sa peine.

Un homme d'Ottawa plaide coupable à une accusation liée au terrorisme

Écrit par L'actualité

Mercredi, 17 Septembre 2014 17:35 -

Cet article [Un homme d'Ottawa plaide coupable à une accusation liée au terrorisme](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

.

Consultez la source sur Lactualite.com: [Un homme d'Ottawa plaide coupable à une accusation liée au terrorisme](#)